

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 20 4 4 1 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9
7/04/2017		3027 HNH-D12-004-25 Z
	1. Intitulé du projet	
Construction d'une micro-centrale hydro	électrique sur le Guiers, commune des Echell	les.
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	petitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
	rieion	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	PSFR002	
Nom, prénom et qualité de la personne		
habilitée à représenter la personne morale	M. Frédéric CLAPEYRON	
RCS / SIRET 5 1 7 19 9 6 13	0 2 0 0 0 3 3 3 Forme juridique	SARL
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire :	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	2-2 do code de l'environnement el
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des	
29. Installations destinées à la	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'au Nouvelles Installations d'une puissance maxi	
production d'énergie hydroélectrique	à 4.50 MW	imale brute totale imeneure od egale
10 Coordination at simulation than dec		
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau.	Installations, ouvrages, travaux ou activités dou le profil en travers du lit mineur d'un cours	
	d'eau supérieure ou égale à 100 m	o dada dar dire lengadar de dedit
ĺ	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	i formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven		
Le projet consiste en la construction d'u	une installation de production hydroélectrique	sur la rivière du Guiers, avec
réhabilitation d'un seuil existant en enro existants ont été construits.	ochements, sur le site d'une ancienne papeter	ie pour laquelle les ouvrages
existants one see constraits.		
	'eau, par un canal d'amenée ouvert et un turb	inage classique de basse chute (type
Kaplan).		
Le productible estimé est de 1700 MW	n, soit la consommation de 630 foyers hors ch	nauffage.
		-

4.2 Objectifs du projet

Le projet permet de contribuer à plusieurs objectifs :

- participer au développement des énergies renouvelables tel qu'il est encouragé aujourd'hui par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- assurer la construction, par des entreprises locales et régionales, d'un ouvrage pluri-disciplinaire (génie civil, chaudronnerie, turbines, électricité, ingénierie, hydrologie)
- restaurer un barrage aujourd'hui inutilisé et faisant obstacle à la continuité écologique

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le barrage datant de la première moitié du XXè siècle, actuellement endommagé par les crues, sera restauré et consolidé à sa crête d'exploitation.

Les ouvrages de prise d'eau (organe de dessablage, vannes de prise d'eau) ainsi que la vanne de transfert de sédiment et, au besoin, un clapet d'écoulement des crues, seront reconfigurés / construits. Un ouvrage spécifique assurant le transit piscicole sera mis en place.

Le canal d'amenée actuel ne sera conservé que dans sa première partie : le tronçon de rivière court-circuité passe de 540m (ancienne installation papeterie) à 150m (projet). Il s'agit d'un canal ouvert (creusé) qui permet d'alimenter en eau les turbines.

A proximité de la restitution à la rivière seront construits le canal de fuite, ainsi que le bâtiment abritant les turbines et les équipements électriques.

L'installation sera ensuite raccordée en MT afin d'injecter la totalité de la production sur le réseau public.

L'ensemble des travaux s'étale sur une période d'un an, les travaux en rivière étant programmés avec l'autorité environnementage hors période du frai et pendant l'étiage de la rivière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Entretien régulier du canal et du franchissement piscicole.

Visites périodiques de contrôle de l'installation, celle-ci fonctionnant de manière entièrement automatisée. Maintenance périodique des équipements hydrauliques et électriques.

Travaux éventuels de réparation suite aux crues de la rivière.

Autorisation environnementale unique	nentale devra être jointe au(x) dossier(le instaurée par l'ordonnance n° 2017	s) d'autorisation(s).
	deurs caractéristiques	
Hauteur de chute	uevis caracieristiques	2,80 m
Module de la rivière (à confirmer par Débit réservé (idem, estimation proje Débit d'équipement Longueur du barrage Tronçon court-circuité Puissance maximale brute		12,40 m3/s 1,24 m3/s 15 m3/s 45 m 150 m 412 kW
4.6 Localisation du projet	The second secon	
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long <u>5 ° 4 4 '2 2 " _</u> E Lat. <u>4 5 ° 2 6 '2 5 " _</u> N
Lieu-dit du Maillet 73360 LES ECHELLES Parcelles A 404, A405		Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ " " " _ " _ " " " _ " " _ " " _ " _ " " _ " " _ " _ " _ " " _ "
4.7 S'agit-II d'une modification/exten	projet et	e existant? Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF 1 (Marais de Saint Laurent du Pont et berges de l'Herretang) ZNIEFF 2 (Ensemble fonctionnel formé par la vallée du Guiers et les zones humides de Saint Laurent du Pont)
En zone de montagne ?	X		Zone de montagne au titre de la loi du 9 janvier 1985 (Massif : Alpes du Nord)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	×		Parc Naturel Régional de Chartreuse
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		⊠	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×		L'ensemble du site de l'ancienne papeterie est classé sols pollués BASOL (site 73.0098/DREAL; hydrocarbures et PCB) L'emprise du projet est en-dehors des bâtiments originairement sources de pollution.
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	PM: le plus proche se trouve à 3,5 km (Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'avant-pays savoyrad). Sans incidences potentielles.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milleu ?			La centrale prélève de l'eau au niveau du barrage pour la rejeter en 150m plus loin. L'ex-papeterie la rejetait environ 540m plus loin. Il s'agit d'une centrale au fil de l'eau, qui ne modifie pas la masse d'en il la température ou la composition de l'eau prélevée.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	×		Le projet est implanté en conservant le barrage et la biodiversité qui y existe actuellement. La rivière étant classée en Liste 2, le rétablissement de la continuité écologique est nécessaire, ainsi qu'un débit réservé biologique. Le projet permettra donc de rétablir la continuité sur ce tronçon de rivière. Il existe un impact sur la faune en phase travaux, minimisée par les précautions dictées par l'ONEMA pour les travaux en rivière (dépôt d'un dossier Loi sur l'eau).
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		×	

Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	Les turbines et équipements électriques sont sources de bruits. Ces nuisances sont limités à la proximité immédiate. Le bâtiment le plus
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		L'installation sera nécessairement exposée aux crues du Guiers, et dimensionnée en conséquence.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		Les turbines provoquent des vibrations sur le bâtiment qui les abrite. Dans le cas de ce projet le bâtiment est créé spécifiquement pour les turbines, et n'abrite aucune autre activité.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? SI oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	L'impact visuel du bâtiment abritant les turbines est réduit et ne se distingue pas d'un quelconque bâtiment industriel, tels que les bâtiments de cette zone.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés Oui	ences du projet ident s ? Non X Si oui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou s :
6.3 Les Incide	ences du prolet (dentif	iées a	u 6.1 s	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, déci			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La réfection du barrage entraine d'une part le rétablissement de la continuité écologique, un débit réservé contrôlé en permanence, ainsi que la remise en service de la vanne de transfert de sédiment, qui rétablira, au moins partiellement, le transit sédimentaire. De ce point de vue nous allons plotôt vers une amélioration de l'état actuel.

L'étude d'avant-projet ne fait pas apparaître de risques particuliers sur la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous constatons que le projet fait usage d'ouvrages en rivière déja existants; que des aménagements hydroélectriques existent en amont et en aval, et que le fonctionnement d'un turbinage classique tel qu'envisagé est connu. Nous souhaitons par ailleurs apporter de manière la plus exhaustive possible tous les élements préconisés dans le cadre du dossier d'Autorisation, notamment la pièce 4 pour la partie environnemente, et assurer que toutes les précautions requises par les services de l'Etat (DDT 73, ONEMA, DREAL) seront prises lors des travaux en rivière, en concertation avec ces services.

Nous constatons par ailleurs que la rivière n'est pas classée en liste 1, et au vu du §6 que le projet n'est pas situé dans une zone sensible, classée ou inscrite.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

ı	8.	1 Annexes obligatoires	
		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	Objet	
	9. Engagement et sig	
e certifie s	9. Engagement et sig ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	inature X
certifie si		
	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	le. 07 avril 2017
	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Monistrol-sur-Loire	le. 07 avril 2017

PSFR002 S.A.R.L.
Cowork 4puissance3
ZA Chavanon 2
43120 Monistrol-sur-Loire

PROJET DE MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE DES ECHELLES Sur la rivière du Guiers, commune des Echelles 73360



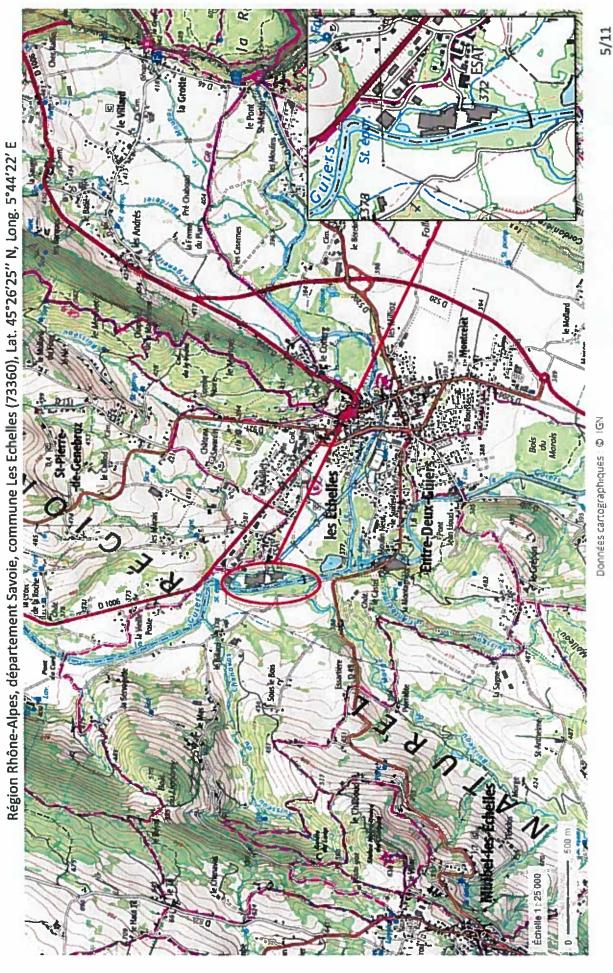
CERFA N° 14734*03 Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

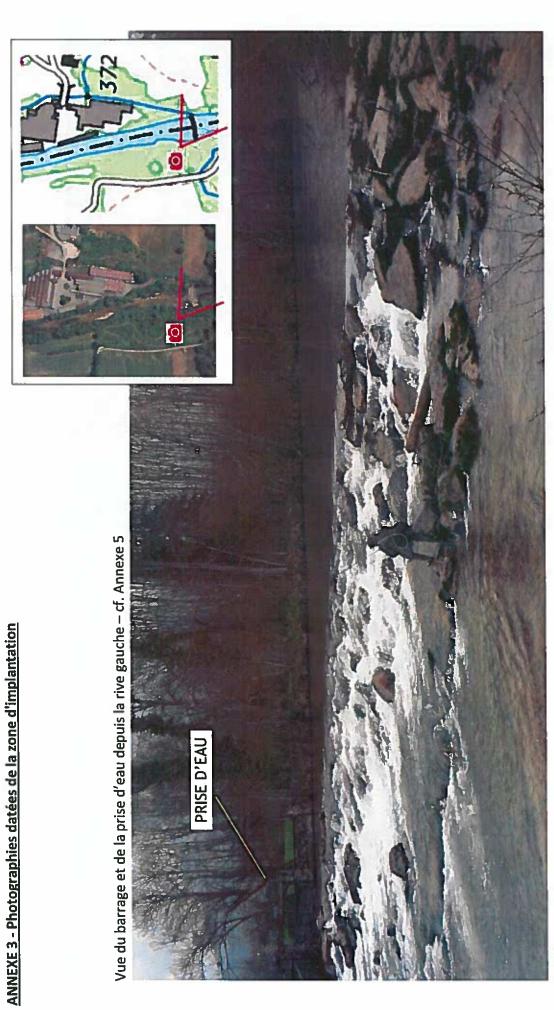
ANNEXES OBLIGATOIRES

Cavaroc Ingénierie & Services 14 rue de la Croix 43220 DUNIERES 06 98 92 81 26

SOMMAIRE - Annexes obligatoires au Cerfa n° 14734*03

1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire	3-4
2. Plan de situation au 1/25 000	5
3. Photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartogra prises de vue	•
4. Plan du projet	9-10
5. Plan des abords du projet. Affectation des constructions et terrains avoisinants les canaux, plans d'eau et cours d'eau	•







ANNEXE 3 - Photographies datées de la zone d'implantation



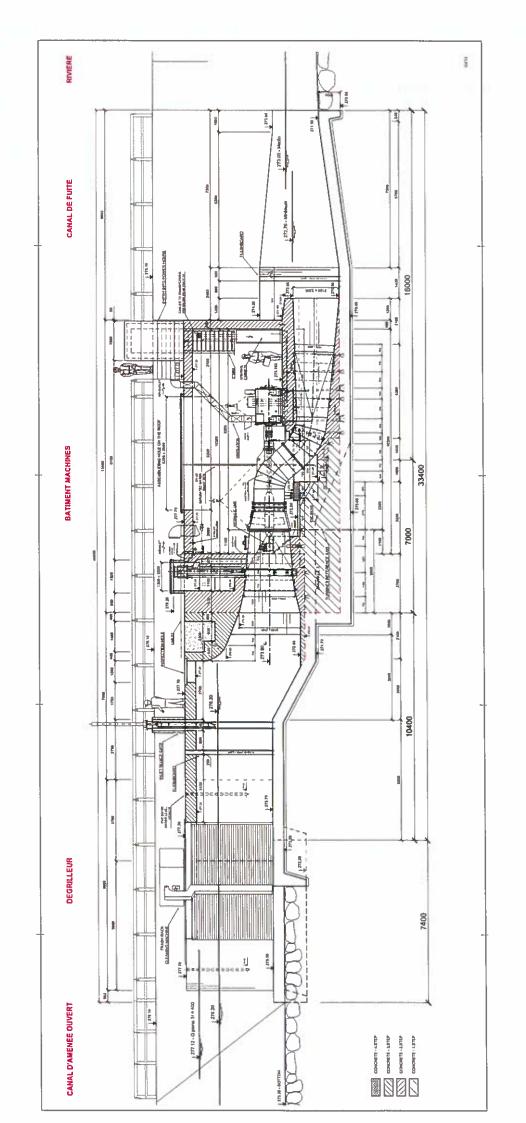
8/11

0

ANNEXE 4 - PLAN DU PROJET

Vue en coupe longitudinale du bâtiment (turbine Kaplan horizontale type S). Document avant-projet

9/11



ANNEXE 5 - PLAN DES ABORDS DU PROJET

Vue de la totalité du site – source Geoportail données satellitaires 2015.

Ancienne restitution d'eau Tracé de l'ancien canal Bâtiments nord ex-papeterie **Parkings** Bâtiments sud ex-papeterie Restitution d'eau Canal de fuite **Bâtiment** machines Canal d'amenée ouvert Terrains agricoles rives G/D Passe à poissons Prise d'eau, vannes Barrage 11/11